

Communiqué
Pour diffusion immédiate

**Centrale hydroélectrique à Val-Jalbert :
Un projet destructurant et déficitaire pour le Québec**

Montréal, le 26 janvier 2012 – Dans une lettre adressée au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la Fondation Rivières requiert la tenue d'une audience publique sur le projet de petite centrale hydroélectrique de 16 mégawatts que souhaite construire un organisme privé, la Société en commandite Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan.

En un mot, le projet transformera le Parc historique de Val-Jalbert en parc industriel. Alors que la chute constitue le principal attrait touristique du Parc, la centrale hydroélectrique aura pour conséquence de transformer les chutes Ouiatchouan et Maligne en « chutes à piton » : le paysage sera irrémédiablement affecté. De plus, il est prévu de maintenir un débit esthétique seulement dans les heures ouvrables du Parc entre mai et octobre, donc fini la cascade de glace en hiver.

Si d'une part la Fondation Rivières déplore la modification du caractère naturel du Parc et les impacts des travaux de construction sur les écosystèmes, elle conteste également l'intérêt d'un tel projet pour la population du Québec. Le prix de l'électricité a considérablement chuté depuis la formulation en 2006 de la politique énergétique du gouvernement libéral. On estime donc qu'Hydro-Québec perdra 1,56 millions \$ dès 2013, pour un total de 39,9 millions \$ pour l'ensemble des 20 premières années du contrat, après indexation.

Le promoteur s'étant constitué en société de commandite, il ne paiera pas d'impôts. Et alors que la société d'État menace d'augmenter les tarifs résidentiels, pourquoi accepterions-nous d'acheter de l'électricité que nous vendrons à perte.

-30-

Source: Jean-Sébastien Lalumière
Fondation Rivières | 514 272-2666